

11h45-12h45

Table ronde : les contentieux de demain

Philippe Auvergnon, directeur de recherche au CNRS, Directeur du Centre de Droit comparé du Travail et de la Sécurité sociale, Université Montesquieu - Bordeaux IV :

L'exemple du contentieux des droits sociaux

Mattias Guyomar, conseiller d'Etat, professeur associé à l'Université Paris 2 :

Les perspectives d'évolution de la jurisprudence du Conseil d'Etat

Françoise Tulkens, ancienne juge et Vice-Présidente de la CEDH :

Quel avenir pour la défense des détenus en droit européen des droits de l'homme ?

12h45-13h00

Conclusion générale

Jacques Chevallier, professeur émérite à l'Université Paris 2, membre du CERSA

Ceraps
UMR 8026



Conseil National des Barreaux

Région Ile-de-France



Colloque organisé par : **Nicolas Ferran**, Docteur en droit public et responsable juridique de l'OIP et **Serge Slama**, maître de conférences en droit public, Université Evry-Val d'Essonne & CREDOF

En collaboration avec **Nils Monsarrat**, chargé de mission à la CNCDH

Comité scientifique : **Sabine Boussard** (CRDP), **Véronique Champeil-Desplats** (CREDOF), **Gaétan Cliquennois** (CERAPS), **Eric Pechillon**, **Martine Herzog-Evans**, **Jean-Manuel Larralde**

Avec le soutien de : CERAPS (Lille 2), CRDP (Paris Ouest-Nanterre), Conseil national des barreaux (CNB), Conseil régional Ile-de-France



CNC DH
COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OBSERVATOIRE
INTERNATIONAL
DES PRISONS



Dessin de Philippe Caza

COLLOQUE

Défendre en justice la cause des personnes détenues

vendredi 25 et samedi 26 janvier 2013

Palais du Luxembourg (Salle Clemenceau)

Accueil des participants : vendredi 25, 15, rue de Vaugirard ; samedi 26, 15ter, rue de Vaugirard
75006 Paris • Métro Odéon/RER Luxembourg

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats – Inscription obligatoire

VENDREDI 25 JANVIER 2013

9h15-9h40	Ouverture Cécile Cukierman , sénatrice de la Loire, groupe communiste républicain et citoyen et Nicole Borvo , ancienne sénatrice (sous réserve); Véronique Champeil-Desplats , professeure de droit public à l'Université Paris-Ouest-Nanterre, directrice du CREDOF; Christine Lazerges , professeure de droit privé à l'École de droit de la Sorbonne, Paris 1, présidente de la CNCDH; M ^e Christian Charrière-Bournazel , avocat, président du Conseil national des Barreaux; une représentante du Conseil régional Ile-de-France (sous réserve); Antoine Lazarus , président de l'OIP; Serge Slama & Nicolas Ferran , co-organisateur
9h45-10h30	Naissance et développement d'une « cause juridique » : la défense des personnes détenues Présidence : Liora Israël , Maîtresse de conférences à l'EHESS, Centre Maurice Halbwachs <i>Des luttes politiques aux luttes juridiques dans le champ carcéral</i> par Jean Bérard , agrégé & docteur en histoire (9h50-10h10) <i>Retour sur dix ans de jurisprudences suscitées par l'OIP sur la défense de la dignité et des droits fondamentaux des détenus</i> par Delphine Costa , professeure de droit public à l'Université d'Avignon (10h10-10h30)
	Pause
10h40-12h15	Tables ronde 1. L'action contentieuse du point de vue de l'OIP et des personnes détenues 10h45 – 11h30 Hugues de Suremain , ancien responsable juridique de l'OIP, doctorant en droit public au CREDOF : <i>Genèse de la naissance de la « guérilla juridique » et premiers combats contentieux</i> Gabriel Mousca , ancien détenu et ancien président de l'OIP : <i>S'opposer à l'administration pénitentiaire en et en dehors de la prison</i> Olivier Vincent , ancien détenu : <i>Témoignage de pratiques contentieuses en détention</i> Patrice Spinosi , avocat aux Conseils, chargé d'enseignement à Sciences Po., membre de l'OIP : <i>Point de vue de l'avocat défendant des détenus au nom de l'OIP</i> 2. Action contentieuse du point de vue des autres acteurs 11h30-12h15 Kim Reufflet , vice-présidente chargée fonction de juge des enfants, TGI de Nantes; Ancienne adjointe au bureau de l'action juridique et du droit pénitentiaire de la Direction de l'administration pénitentiaire, ministère de la Justice (2005-2009) : <i>Le développement de l'action contentieuse vécu au sein de l'administration</i> Virginie Bianchi , représentante du Contrôleur général des lieux de privation de liberté : <i>La figure du détenu procédurier</i> Jean-Yves Monfort , conseiller à la Cour de cassation & membre de la CNCDH : <i>Le point de la CNCDH</i>
12h15-12h30	Débat
	Pause déjeuner (libre)
13h30-14h35	La défense des détenus en justice en pratique Présidence : Serge Slama , maître de conférences en droit public, Université Evry-Val d'Essonne, membre du CREDOF 1. Pratiques de défense des détenus <i>La défense et la dimension collaborative de l'application des peines : l'éclairage du droit comparé</i> par Martine Herzog-Evans , professeure de droit pénal et sciences criminelles à l'Université de Reims (13h35 – 13h55) <i>Contentieux sur les conditions de détention : une forme d'action collective ?</i> par Etienne Noël , avocat au barreau de Rouen, secrétaire de l'OIP (13h55-14h15) <i>La pratique et les difficultés dans l'accès des détenus au juge administratif</i> , par Elydia Fernandez , présidente au TA de Versailles (14h15-14h35)

14h40-15h50	2. Spécificités par catégories de détenus – Table ronde Eric Pechillon , maître de conférences de droit public à l'Université de Rennes 1 : <i>La multiplicité des stratégies contentieuses liées à la santé en détention</i> Claire Saas , maître de conférences de droit privé à l'Université de Nantes : <i>La défense spécifique des détenus étrangers</i> Dominique Monget-Sarrail , avocate au barreau de Créteil et de Cayenne : <i>Les détenus outre-mer, l'exemple de la Guyane</i> Juliette Gaté , maître de conférences de droit public à l'Université du Maine : <i>La femme détenue est-elle un homme comme les autres ?</i>
15h50-16h05	Débat
	Pause
16h15-18h15	Table ronde : Apports et limites de la défense des détenus en justice Présidence : Dominique Rousseau , professeur à l'École de droit, Université Paris 1 — Sorbonne Nicolas Ferran , docteur en droit public, responsable juridique de l'OIP : <i>la personne détenue encore à la recherche de son juge</i> Gaétan Cliquennois , post-doctorant au FRS-FNRS (Fond national belge de la recherche scientifique), chercheur associé au CERAPS-Lille 2 : <i>L'approche du suicide par le juge administratif et l'administration pénitentiaire : la marque ou l'oeuvre du pragmatisme d'Etat ?</i> Virginie Bianchi , avocat à la Cour, contrôleur au CGLPL : <i>Les difficultés de la défense des personnes sous surveillance et rétention de sûreté</i> Anne Gillet , juriste à la Cour européenne des droits de l'homme : <i>Apport et limite de la jurisprudence de la CEDH dans la protection des détenus : analyse d'arrêts récents</i> Julien Bonnet , professeur de droit public à l'Université Evry-Val d'Essonne, Centre Léon Duguit : <i>Les perspectives de la protection constitutionnelle des détenus</i>

SAMEDI 26 JANVIER 2013

9h15-11h00	Table ronde : Regards comparés sur la défense des droits des détenus en justice (en anglais avec traduction) Présidence : Jean-Manuel Larralde , professeur à l'Université de Caen Basse Normandie, CRDFED Anton Burkov , docteur en droit, Univ. Cambridge, directeur du programme sur les droits humains « I've Got Rights project », Chair of the European and Comparative Law Department, University of Humanities (Russie) : <i>L'utilisation du droit européens des droits de l'homme pour la défense des prisonniers en Russie (The use of european human rights law for protection of prisoners rights in Russia)</i> Simon Creighton , Bhatt Murphy Solicitors : <i>La défense des détenus en Grande-Bretagne</i> Donald Specter , directeur du Prison law office : <i>La défense des détenus en Californie, l'usage de la class action</i> Carlos Gonzalez Palacios , Doctorant au CREDOF, ATER en droit public à l'Université Paris-Ouest-Nanterre : <i>La défense de la cause des détenus en Amérique du Sud, l'exemple du Pérou</i>
10h45-10h55	Débat
	Pause
11h05-11h45	Bilan et perspectives de la défense de la cause des détenus en justice Présidence : Frédéric Rolin , professeur de droit public à l'Université Paris Sud -Sceaux, avocat à la Cour Jean-Paul Costa , ancien juge et président de la Cour européenne des droits de l'homme, président de l'Institut international des droits de l'homme : <i>Bilan de dix années de contentieux des détenus devant la CEDH</i> Danièle Lochak , professeure émérite à l'Université Paris Ouest-Nanterre, membre du CREDOF : <i>Défendre en justice la cause des détenus, défendre en justice la cause des étrangers : un parallèle instructif</i>